CAP EMPLOI 53

Handicap, recrutement & maintien



ACCOMPAGNEMENT VERS L'EMPLOI

1 038

personnes accompagnées en 2019 216

employeurs accompagnés dont 49 % de nouveaux

186

sollicitations ayant donné lieu à une analyse approfondie de la demande

1 541

accompagnées

574

employeurs ont bénéficié des services du Cap emploi

MOYENS MOBILISÉS

- 33 actions d'aide à l'élaboration de projet (formations courtes, ateliers sur les compétences...).
- 148 entrées en formation dont 54,7 % en qualifiant, diplômant ou certifiant.
- 103 Périodes de Mise en Situation en Milieu

 Professionnel (PMSMP) prescrites dont 34 % ont abouti à la signature d'un contrat au sein de l'entreprise ou de l'établissement d'accueil de la personne.
- 195 offres d'emploi TH recueillies.

PLACEMENTS

453

placements réalisés en 2019

81 % de placements en entreprises privées

- 43 % de contrats durables (>=6 mois) et 15% de CDI
- 42 % de placements dans les entreprises < 20 salariés</p>
- 24 % des contrats signés concernent des employeurs du secteur tertiaire et 21 % dans l'industrie

ACCOMPAGNEMENT DANS L'EMPLOI

L'activité de maintien dans l'emploi a été intégrée au 1^{er} janvier 2019 au sein du Cap emploi, en s'appuyant sur l'expertise développée par le **Service de santé au travail en Mayenne** (SATM) via un partenariat avec **Mayenne Compétences Emploi**, association gestionnaire.

L'intervention des Cap emploi dans le maintien dans l'emploi est centrée sur les situations complexes nécessitant une expertise sur la recherche et la mise en œuvre de la solution de maintien.

LES MAINTIENS DANS L'EMPLOI

358 parcours ingénierie

dont 225 nouveaux dossiers

157 maintiens réussis

sur 172 parcours clos (hors causes exogènes) en 2019, soit un taux de maintien de 91%.

83 % des signalements proviennent des 3 principaux acteurs impliqués dans les situations individuelles de maintien dans l'emploi interagissant avec les Cap emploi :

- 51 % par les services de santé au travail,
- 19 % par les employeurs,
- 13 % par les personnes.

ÉVOLUTIONS ET TRANSITIONS PROFESSIONNELLES

145 salariés, agents de la fonction publique et travailleurs indépendants accompagnés au titre de l'évolution ou la transition professionnelle.

LES MOYENS MOBILISÉS

MON CONSEIL EN ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE

Une forte mobilisation du Conseil en Évolution Professionnelle auprès des demandeurs d'emploi et salariés

Rappel: les Cap emploi sont reconnus opérateurs du CÉP dans la loi du 5 mars 2014 et dans la loi « La liberté de choisir son avenir professionnel » de septembre 2018 au même titre que Pôle emploi, les Missions Locales et l'APEC.

365 personnes ont bénéficié d'un **CÉP** en 2019



